



## Programme d'intégration cantonal PIC 2024-2027

### **Appel à projets « Participation politique 2026 »**

Dans le cadre de la campagne « Votre voix compte ! », l'IMR lance un appel à projets destiné à ses partenaires communaux, associatifs et institutionnels. Cette démarche s'inscrit dans le Programme d'intégration cantonal 2024-27 (PIC 3). Elle est complémentaire aux divers outils et supports mis à disposition par la campagne « [Votre voix compte !](#) ».

L'appel à projets vise à soutenir des **actions concrètes** pour stimuler la participation politique de l'ensemble de la population fribourgeoise lors des élections communales de mars 2026. Plus particulièrement, il a pour objectif de soutenir des projets qui favorisent l'information et la participation des personnes sans passeport suisse, mais disposant du droit de vote et d'éligibilité – à savoir les personnes avec un permis C qui ont plus de 18 ans et qui résident depuis au moins 5 ans dans le canton de Fribourg.

Notre campagne étant cofinancée par le programme « [Citoyenneté – échanger, créer, décider](#) », des projets portant plus largement sur la participation politique — au-delà du droit de vote et d'éligibilité — et se déroulant au premier trimestre 2026 peuvent également être soutenus.

Les projets doivent être participatifs, en valorisant les besoins, ressources et compétences des publics concernés. La collaboration entre communes et société civile est particulièrement encouragée.

La contribution maximale de l'IMR par projet ne pourra pas dépasser les CHF 2'000.-.

#### **1. A qui s'adresse l'appel à projets ?**

Aux associations, institutions et communes souhaitant concevoir et réaliser un projet en lien avec la participation politique.

#### **2. Objectifs principaux de l'appel à projets**

- > Informer sur les droits politiques des personnes avec ou sans passeport suisse.
- > Encourager la participation politique, institutionnelle ou informelle, de l'ensemble de la population fribourgeoise.
- > Favoriser la coopération entre communes et acteurs associatifs et institutionnels actifs dans les domaines de la cohésion sociale, de la migration, de l'intégration et de la lutte contre les discriminations.

### **3. Exemples de projets**

- > Organisation d'une soirée d'information sur la participation politique et les élections communales, en partenariat avec une commune et des acteurs associatifs.
- > Mise en place d'une permanence physique ou téléphonique – durant les semaines précédant le 8 mars 2026 – pour répondre aux questions liées aux élections.
- > Organisation d'une soirée-débat avec des candidat-e-s issu-e-s de la migration.

### **4. Critères requis**

Pour être soutenu, un projet doit :

- > Être porté par une association, institution ou commune active dans le canton de Fribourg. Aucune demande ne peut être déposée à titre individuel.
- > Impliquer activement le public-cible dans l'élaboration et l'orientation du projet.
- > Être accessible, inclusif et fondé sur la non-discrimination.
- > Proposer des activités concrètes dans le canton et avoir un but non commercial.
- > Se dérouler entre le mois de janvier et mars 2026.
- > Prévoir un cofinancement : les subventions fédérales et cantonales ne peuvent dépasser 80 % du budget total. Les 20 % restants peuvent provenir de travail bénévole, mise à disposition de locaux ou matériel, contributions de communes ou fondations, etc.

### **5. Comment déposer une demande de subvention ?**

- > Le dossier doit contenir :
  - > Le formulaire de demande de subvention « Participation politique », dûment rempli ;
  - > Un bulletin de versement ou numéro de compte.
- > Le dossier complet doit être transmis **jusqu'au 28 novembre 2025** par courriel à : [integration@fr.ch](mailto:integration@fr.ch)
- > Il est également possible de présenter oralement un projet déjà conceptualisé sur rendez-vous à l'IMR.
- > Pour toute question ou conseil : Lisa Wyss, IMR ([lisa.wyss@fr.ch](mailto:lisa.wyss@fr.ch) / 026 305 14 84).
- > Les demandes seront examinées par l'IMR, si besoin, en collaboration avec la commune concernée.